GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Représentation permanente auprès de
l'Office des Nations unies et des autres
organisations internationales à Genève

47e Session du Groupe de Travail de l'Examen Périodique Universel

Guinée équatoriale

Intervention du Luxembourg

11 novembre 2024

Monsieur le Président,

Le Luxembourg souhaite la bienvenue à la délégation de la Guinée équatoriale et la remercie pour son rapport.

Dans un esprit de coopération constructive, le Luxembourg fait les recommandations suivantes :

1) Adresser une invitation permanente aux procédures spéciales du CDH.
2) Mettre en place une institution nationale des droits de l'homme indépendante, pleinement alignée sur les principes de Paris, adopter une législation complète pour garantir son indépendance et son mandat, et lui allouer un budget autonome et suffisant pour lui permettre de fonctionner efficacement.
3) Etablir un mécanisme national de suivi et de mise en œuvre des recommandations de l'EPU, en ayant recours, si nécessaire, à l'assistance du Fonds de contributions volontaires pour la mise en œuvre de l'EPU.
4) Ratifier le Deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques.
5) Abroger les articles 221 à 224 du Code pénal de 2022 sur l'exercice abusif des droits fondamentaux.
6) Interdire les thérapies de conversion et protéger les mineurs LGBTI+ sur la base de la Convention relative aux droits de l'enfant.
7) Libérer tous ceux détenus sans aucune procédure judiciaire ou en dehors de la période légale requise.

Je vous remercie.

(200 mots – temps de parole 1min 30s – Luxembourg 45e)